

Horizon

magazine municipal d'informations - trimestriel - n° 182 - Juillet 2018

Du changement
pour la rentrée

P.08



Les TAP s'arrêtent

P.11



Vive les vacances à
Noyelles

P.16



Les travaux de la résidence
Faneuil expliqués



ÉDITO

Noyelloises, Noyellois,

Le deuxième trimestre a été marqué par de nombreuses réceptions ou manifestations des associations.

Des décisions importantes ont été prises avec notamment la rénovation des routes de la Résidence Faneuil à partir de septembre. La fibre continue son installation, les travaux ont été confiés à SFR comme déjà indiqué et les premières boîtes seront posées dès la fin 2018 et le reste de la commune en 2019. A partir de 2020, toute la commune pourra se connecter.

Nous avons pris la décision d'arrêter les TAP qui fonctionnaient depuis 4 ans. L'encadrement de ceux-ci était assuré par des adjoints et conseillers municipaux aidés par des bénévoles. L'Etat a cessé de verser une participation qui aidait, mais le Conseil Municipal mettait largement sa part.

Les vacances voient le départ des enfants, mais aussi de trois enseignants dont M. Pottié le directeur de l'école Primaire. Comme chaque année le voyage des enfants des écoles s'est bien déroulé et les livres distribués fin juin ont été bien appréciés.

Mathieu Jazdzewski qui assurait les activités et animations sportives auprès des jeunes, des écoles et des seniors a obtenu sa mutation pour Calonne Ricouart. Il a été remplacé par Grégory Cattelain qui assurera les mêmes fonctions à la rentrée et la fête du sport en septembre.

Le docteur Brige est parti en retraite après 38 ans d'activité sur Noyelles. Une réception a été organisée en salle Europa.

La bibliothèque fonctionne avec un effectif différent et des volontaires peuvent faire acte de candidature à la mairie ou auprès de Mme Brevière Arlette.

Vous trouverez dans votre revue toutes les informations nécessaires pour passer de bonnes vacances !

Le Maire,
Léon COPIN

horizon

N° 182 - Juillet 2018

Service Communication
Mairie - avenue de Paris
62980 NOYELLES-LES-VERMELLES
Tél. 03 21 61 38 38

communication@noyelleslesvermelles.fr

Directeur de la publication

Léon COPIN

Rédaction - Infographies

Réalisation

C. PARMENTIER

Photographies -

Services municipaux - associations - F. Duval

Impression RCS 378 454 300

Tirage 1 120 exemplaires

Dépôt légal à parution.



Échos

- 04 Des cyclistes Belges à Noyelles
Un nouvel attelage pour le cheval fleuri
- 05 Tenter de bloquer l'accès aux gens du voyage
Le déploiement de la fibre se poursuit
- 06 Le bien vivre ensemble est l'affaire de tous
- 07 Être bien chez soi, l'agglomération vous accompagne

Dossier

- 8-9 Les Temps d'Activités Périscolaires s'arrêtent

Jeunesse

- 10 Une panoplie d'activités au multi-accueil
- 11 Vive les vacances à Noyelles
- 12 L'école ça n'est pas que le français, les maths et l'histoire..

Noyelles&vous

- 14 Des voisins toujours à la fête
- 15 Formation PSCI pour les agents communaux
Une retraite bien méritée Docteur
- 16 Les travaux Résidence Faneuil expliqués
- 17 Rencontre avec Grégory Cattelain
- 18 Rencontre avec nos voisins Européens
Restez mobilisés avec Mobil'Isation

19 **RETOUR SUR** _____

Infos en plus

- 22 Terrain de tennis municipal
Tranquillité vacances
Recensement
Le prélèvement à la source
Banquet des aînés 2018
Rentrée scolaire 2018-2019

p24 La page de la bibliothèque municipale
Conseils de lecture et informations culturelles.

p25 État civil
Retrouvez les naissances, mariages et décès du trimestre.



Des cyclistes Belges à Noyelles.

Bien reçus, ils apprécient que leur parcours passe par Noyelles.

Tous les 3 ans, les membres de l'association belge OKRA SPORT + prennent la route pour un périple jusqu'à Lourdes. Certains font le voyage en bus, en TGV ou en avion. D'autres parcourent les 869 kilomètres de Ypres à Lourdes à vélo.

Pendant 8 jours ils traversent villes et villages français cherchant un abri pour les repas et la nuit.

Depuis quelques années, les 27 cyclistes et leur véhicule pilote s'arrêtent pour prendre leur pique-nique à la maison des associations de Noyelles-les-Vermelles.

Ils apprécient le cadre verdoyant et les installations noyelloises. Ils retrouvent huit jours plus tard leurs camarades à destination pour un séjour de quelques jours.

Leur retour s'effectue généralement en TGV.



Les cyclistes au city-park

OKRA SPORT + est une association sportive flamande dont la devise est « le sport pour tous ».

Les membres se rencontrent pour la danse, la gym, la marche, le cyclisme, la pétanque, la natation, le badminton, le ski, le tennis et de nombreux autres sports.

Un nouvel attelage pour le cheval fleuri.

Installés juste avant l'été, le cheval et son attelage attirent l'oeil à l'entrée de la commune.

Les entrées de ville sont particulièrement fleuries à Noyelles. L'aménagement réalisé par les services



techniques au rond point de l'avenue de la Paix confirme le niveau de fleurissement de la commune décorée de deux fleurs par le jury départemental des villes et villages fleuris depuis plusieurs années.

Dégradé l'année dernière et devenant dangereux, le précédent chariot avait été démonté pour des raisons de sécurité.

Les services techniques ont travaillé cet hiver à la restauration de ce nouvel attelage trouvé en piteux état.

L'ensemble harmonieux a ainsi repris sa place pour le plaisir des noyellois et des personnes circulant sur ces axes.

Tenter de bloquer l'accès aux gens du voyage.

Dans l'urgence la municipalité a décidé de bloquer les accès par lesquels des caravanes auraient pu s'introduire.



Des personnes ont été vues faisant du repérage des accès au City-park en mai et dans la Résidence des Arts en juillet. La municipalité a souhaité réagir rapidement espérant ainsi empêcher l'installation de gens du voyage sur la commune.

Des blocs de béton de trois tonnes, mesurant trois mètres de long, 60 cm de haut et de large ont été posés afin de

limiter les accès en véhicule au City-park en passant par le cavalier et l'arrière de la salle des sports ainsi qu'à l'espace vert entre la Rue de Ravel et la Rue de Vermelles. Posés en quinconce ils permettent l'accès à pied, en vélo ou avec une poussette.

D'autres aménagements plus esthétiques pourront être envisagés par la suite.

Le déploiement de la fibre se poursuit.

Monsieur le Maire a reçu début juillet M. Tuttolomondo, directeur des relations régionales Nord de SFR pour un point d'étape.

La construction du nœud de raccordement optique (NRO) situé à Grenay et de la boucle de collecte pour alimenter celui-ci est presque terminée. Et la construction des liens entre le NRO et les trois points de mutualisation (armoires de rue) répartis dans la commune, est bien avancée.

Les équipes techniques s'attelleront en fin d'année à tirer les câbles de fibre optique vers les habitations. D'ici la fin du 1^{er} trimestre 2019 l'ensemble du réseau ADSL sera remplacé par le réseau fibre.

Les premières livraisons commerciales devraient avoir

lieu au cours du 2^{ème} semestre 2019 et se poursuivront progressivement pour rendre éligible les 850 logements et locaux professionnels de Noyelles.



Le bien vivre ensemble est l'affaire de tous !

Il fait bon vivre à Noyelles, vivre en bon voisinage avec bien-être et tranquillité est l'affaire de tous.

La vie en collectivité peut vite devenir un enfer pour tous si le respect des uns et des autres n'est pas au rendez-vous !

Les incivilités au quotidien et certains comportements peuvent avoir des conséquences néfastes sur l'environnement et le bien vivre. Chacun est susceptible de causer ou subir des troubles de voisinage.

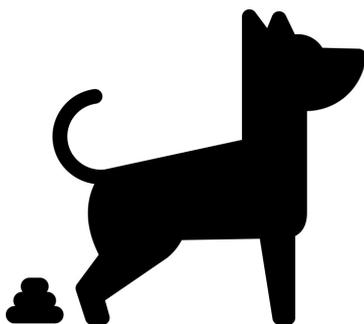
Ces troubles peuvent être divers :

- bruits agressifs de jour comme de nuit
- jet de détritus
- dépôts sauvages
- dégradations diverses
- voitures mal stationnées
- animaux trop bruyants...

Dépôt, abandon sur la voie publique d'ordures, déchets, matériaux ou objets



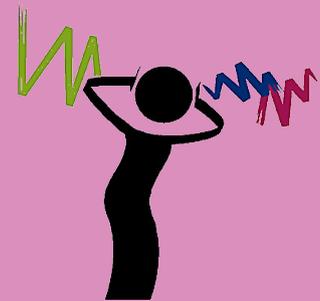
Le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser en lieu public ou privé, ordures, déchets, matériaux ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, est passible d'une amende de 2ème classe (150 euros).



Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage. Les propriétaires de chiens doivent éviter que ceux-ci n'aboient de façon intempestive.

Les déjections des animaux sont interdites dans les rues, les parcs et jardins publics, les lieux et bâtiments publics et les parties communes des immeubles. Des sacs sont à dispositions à l'accueil de la mairie.

ET SI JE SUIS EN DÉSACCORD AVEC MON VOISINAGE ?



Conseil n°1 : Si vous êtes gênés par vos voisins, parlez-en d'abord avec eux. Ils ne sont peut-être pas conscients du dérangement causé.

Conseil n°2 : Avant d'appeler la mairie ou la police, informez d'abord, de manière aimable et respectueuse, la personne responsable... qui ne sait peut-être pas que son chien aboie durant son absence.

Conseil n°3 : Respectez les arrêtés. Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils bruyants et susceptibles de causer une gêne pour leur voisinage en raison de leur intensité sonore, doivent être utilisés :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h30

Être bien chez soi, l'agglomération vous accompagne.

Vous souhaitez rendre votre logement plus confortable, plus pratique ? Vous avez un projet de rénovation mais vos revenus ne vous permettent pas d'engager de si grosses dépenses ? L'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane vous aide à réaliser vos travaux pour que vous vous sentiez bien chez vous.

UN ACCOMPAGNEMENT SUR-MESURE.

Avec le programme d'amélioration de l'habitat, bénéficiez gratuitement d'aides techniques (diagnostic à domicile) et financières (subventions non remboursables) de l'Anah (Agence Nationale de l'Habitat) et de l'Agglomération. Une équipe de conseillers vous aide et vous accompagne pas à pas.

RÉNOVER UN LOGEMENT DÉGRADÉ OU INSALUBRE.

Peuvent être financés, les lourds travaux de réhabilitation de logements très dégradés. Le but étant d'assurer à tous une habitation saine et sécurisée.

ADAPTER LE LOGEMENT AU VIEILLISSEMENT ET AU HANDICAP

En cas de perte d'autonomie, il est essentiel que le domicile évolue et s'adapte pour permettre aux personnes âgées et / ou handicapées de rester chez elles. Les travaux d'adaptation (douche adaptée, monte-escalier, rampes d'accès...) sont éligibles aux aides proposées.

ANTICIPER UN PROJET DE LOCATION CONVENTIONNÉE.

Les travaux d'amélioration d'un logement ouvert à la location avec un loyer conventionné (9 ans) peuvent être financés.

RÉALISER DES TRAVAUX D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE.

Les travaux visant à réduire les consommations énergétiques sont recevables (isolation, chauffage...).

Mettre en conformité le système d'assainissement. Sont concernés, les travaux de mise aux normes d'un système d'assainissement non collectif.

QUI PEUT BÉNÉFICIER DE L'AIDE ?

- Les propriétaires occupants (logement de plus de 15 ans), en fonction de leurs revenus.
- Les propriétaires bailleurs (logement de plus de 15 ans), en fonction des loyers pratiqués après travaux, et des revenus des locataires.

ATTENTION !

- Ne pas commencer les travaux avant autorisation.
- Les travaux doivent être réalisés par des professionnels.
- Les subventions sont versées à la fin des travaux.
- Se munir de la feuille d'imposition ou de non-imposition pour le 1er rendez-vous.



DES AIDES POUR RÉDUIRE LES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES DES MÉNAGES

Le 17 avril dernier, l'espace Info-Energie de l'agglomération Béthune-Bruay, Artois Lys Romane organisait une réunion publique en salle Europa afin de présenter une nouvelle aide : le fonds de transition énergétique de l'habitat privé.

Une aide technique et financière est ainsi apportée aux propriétaires de logements de plus de 10 ans (15 ans pour un propriétaire bailleur) jusqu'alors non éligibles aux aides de l'Agence nationale de l'habitat (Anah).

Son objectif est de réduire les consommations énergétiques des ménages et, surtout, d'améliorer la qualité de l'air. Les priorités sont donc d'orienter le choix des ménages vers un système de chauffage et une isolation thermique hautement performants.

PRENEZ CONTACT AVEC LE POINT INFO-ÉNERGIE AU 03 62 61 47 90.



Dernière séance des TAP, diffusion du match France-Uruguay

Les Temps d'activités Périscolaires s'arrêtent.

Mis en place à Noyelles depuis la rentrée de septembre 2014, les TAP ont pris fin en juin. À la rentrée un nouveau rythme se met en place sur quatre jours...

Le décret initial permettait aux communes de mettre en place les activités périscolaires sur une ou plusieurs journées. En accord avec le Conseil d'école, le Conseil Municipal avait décidé de proposer aux enfants les Nouvelles Activités Périscolaires le vendredi après-midi

Animés par des bénévoles diplômés (pour la musique et l'informatique), par des élus bénévoles et par le personnel municipal d'animation, les Temps d'Activités Périscolaires permettaient aux enfants de participer à des ateliers variés à vocation pédagogique.

Lecture de contes, multisports avec des sports collectifs, cirque, judo activités manuelles de peinture, de pyrogravure, de couture, de recyclage, initiation à la musique, à l'informatique, baby gym, jeux de société, jardinage, cuisine, développement sensoriel, peinture sur fresque... étaient proposés. Une sortie ou une animation spéciale avait lieu à chaque fin de période : poney, patinoire, structures gonflables, laser game...

Pendant quatre ans, 80 enfants par période (de vacances à vacances) ont participé aux TAP.

À VOS AGENDAS

La rentrée scolaire aura lieu le lundi 3 septembre 2018,

les enfants auront l'école les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30,

les vacances scolaires d'automne auront lieu du 20 octobre au 4 novembre 2018..



Atelier jardinage - septembre 2016



Sortie fin des TAP - juin 2018



Activités manuelles - septembre 2016



Lecture de contes - Novembre 2014



Séance ski - janvier 2017



Conteuse - Avril 2018

« Lorsqu'en 2014 les nouveaux rythmes scolaires ont été mis en place par décret, la municipalité a souhaité proposer aux familles des temps d'activités périscolaires qualitatifs. Les activités proposées avaient une vraie valeur ajoutée. Il ne s'agissait pas de faire de l'occupationnel.

Le fonds de soutien n'étant plus versé par l'État depuis fin 2017 (50€ par enfant et par an), la municipalité avait indiqué que les TAP ne pourraient pas continuer avec les tarifs pratiqués jusque ici.

Parents et enseignants se sont prononcés en Conseil d'Ecole pour un retour de la semaine à 4 jours. Comme avant les changements de 2014, les enfants n'ont donc plus classe le mercredi.

Des activités et animations associatives peuvent donc se remettre en place. La municipalité proposera également des sessions sportives en matinée et en après-midi. »

Léon Copin, Maire

Des bénévoles se sont investis pendant 4 ans pour que les TAP puissent se mettre en place dans les meilleures conditions pour les enfants.

Ces noyellois(es) ont donné de leur temps et de leur énergie pour proposer des animations variées et ludiques aux petits noyellois le vendredi après-midi.

La municipalité a souhaité les remercier en leur offrant une carte cadeau à l'occasion de la dernière séance des TAP.



Une panoplie d'activités au multi-accueil

Un trimestre au multi-accueil, c'est beaucoup de découvertes, d'amusement et d'éveil...

DÉCOUVERTES DES DOUCEURS CHOCOLATÉES

Chaque année, pour le plus grand bonheur des enfants, de drôles de lapins de Pâques sont missionnés par la commune au multi-accueil l'Orée du Jour.

Partis à la conquête du chocolat, certains ne peuvent pas résister à ouvrir quelques emballages et à goûter les friandises.

AVOIR LA MAIN VERTE DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

Les enfants participent à des ateliers de jardinage avec plantations de fleurs et de légumes. Cela s'inscrit dans la lignée de l'éthique « bio » de la structure. Ils participent à leur manière, en fonction de leur âge, leurs capacités et leur compréhension. Ainsi, ils découvrent la matière « terre », l'eau, manipulent le matériel de jardinage (pelles, râteaux, arrosoirs). Ces ateliers favorisent les échanges entre enfants, les interactions, les différents sens : ils voient pousser, sentent les odeurs, touchent la terre... Cela participe également au développement de la motricité fine.

DU JARDIN À L'ASSIETTE...

L'apprentissage ne s'arrête pas au jardinage. Nos jardiniers en herbe découvrent également la saveur de leur production. Lorsque des fruits poussent, les enfants aiment les ramasser. Ils peuvent déguster ensuite leur récolte sur le temps du repas ou du goûter. Au menu salade, tomates et petites fraises. Un délice !

... EN PASSANT PAR LA CUISINE

Le multi-accueil l'Orée du Jour organise aussi des ateliers cuisine. L'occasion pour les enfants de découvrir des goûts, des textures et des matières différentes...

De petits tabliers, ainsi que des fichus ont été confectionnés par une mamie. Ils sont ainsi réutilisables à l'infini ! Un bon geste pour la nature également.

NATURE ET CULTURE SE MÊLENT

Les enfants accueillent trois pensionnaires à quatre pattes au sein des jardins de la structure. Des moutons sont en effet présents pour le plus grand bonheur des petits et des grands. Ils ont été accueillis par de nombreux Bêêêêê!

La découverte de la musique et des instruments sont également proposés. La maman de Victor a fait découvrir le violon aux enfants, accompagnée par Céline à la flûte.

FAIRE LA FÊTE TOUS ENSEMBLE

Pour fêter les vacances, l'équipe du multi-accueil l'Orée du jour a donné rendez-vous aux parents et aux enfants en salle Europa.

Ateliers, jeux, exposition photos, goûter confectionné par les familles... tout était réuni pour passer un bon moment !



L'Orée du jour ferme pour congés annuels du 6 au 26 août inclus. Contact : M^{me} Delva au 03 21 26 64 30 ou s.delva@noyelleslesvermelles.fr

Vive les vacances à Noyelles !

La municipalité a mis en place des accueils de loisirs à la journée pour le bonheur des enfants mais aussi des parents....

Les parents des petits noyellois le souhaitent depuis quelques années déjà, la municipalité a exhaussé leurs souhaits : les enfants sont désormais accueillis à la journée lors des accueils de loisirs des petites et grandes vacances. Le Conseil Municipal souhaitait que cet accueil reste qualitatif. Pas question de proposer un simple système de garderie pour les enfants.

Cela n'est pas sans conséquence sur l'organisation des services municipaux. En effet, l'équipe d'animation dirigée par Ludivia Bridoux est composée de deux titulaires qui se répartissent les missions d'encadrement et d'animation de la garderie périscolaire, de la restauration scolaire et des accueils de loisirs.

Congés et temps de repos sont bien sûr obligatoires pour le personnel municipal et le passage à la journée des accueils de loisirs entraîne un aménagement des horaires de chacun et le recrutement de jeunes animateurs.

Tout cela a un coût pour la commune qui n'est pas répercuté totalement sur le tarif payé par les familles noyelloises. Le service de restauration scolaire est également un plus que peu de communes de notre taille proposent.

Les petits noyellois ont donc la chance de profiter pendant les vacances d'animations et sorties de qualité, encadrés par des professionnels. L'essentiel étant qu'ils passent tous de bons moments à Noyelles.

POURQUOI N'Y A-T-IL PAS D'ACCUEILS DE LOISIRS EN DÉCEMBRE ET EN AOÛT ?

Ces périodes permettent au personnel municipal d'encadrement de disposer de ses congés annuels, mais également aux services techniques de procéder à l'entretien des bâtiments communaux qui sont aussi utilisés pendant les accueils de loisirs : salle des sports, écoles, garderie, restaurant scolaire



L'école, ça n'est pas que les mathématiques, le

Le groupe scolaire Pierre Baudel propose aux élèves divers projets pendant l'année scolaire.



Les élèves de CP de M^{me} Fache ont participé cette année à l'action «THEA», théâtre de coopération. C'est à Loos en Gohelle qu'ils ont donné la représentation de la pièce «A, Z et le petit point» de Nathalie Papin devant d'autres classes (Méricourt et Tilloy lès Hermaville) et des élus.

Les élèves de l'école maternelle et primaire Pierre Baudel se sont partagés la scène le 30 juin dernier. Les danses préparées et répétées pendant de longues heures pour la fête de l'école se sont succédées.

Devant un public composé de parents, familles et d'élus noyellois, les enfants ont présenté leur travail avec talent.



À l'école maternelle, le carnaval a été fêté fin avril. Déguisés, les enfants ont participé à des jeux, ont goûté, et sont allés rendre visite aux grands de l'école primaire pendant la récréation.



Les élèves de l'école primaire ont donné une représentation chorale. Les élèves de CP de M^{mes} Callens et Fache ont travaillé sur le cirque, les élèves de CE1-CE2 de M^{me} Guedré, M^{me} Ratajczak et M. Flamme sur le voyage autour du monde et les élèves de M. Jude, M^{me} Dos Santos, M. Pottié et M. Hoffer ont travaillé sur la différence et le vivre ensemble.

français et l'histoire...

La municipalité soutient et s'associe régulièrement aux projets d'animation de l'école.

Chaque année, la municipalité offre un voyage aux élèves. Des propositions sont faites par les enseignants en fonction des thématiques abordées en classe. La découverte de Notre Dame de Lorette, de la ferme pour les plus petits, du Forum des Sciences ou encore du nouveau Nausicaa ont ravi les enfants.

Le transport et le voyage représentent un coût non négligeable pour le budget municipal.



Les enfants scolarisés à Noyelles ont reçu un livre pour les vacances en fin d'année. Les membres du Conseil Municipal sont passés dans chaque classe pour procéder à la distribution. Ainsi la municipalité souhaite pouvoir aider les jeunes noyellois à grandir avec les livres.

Ravis, les enfants ont commencé l'été en lecture. Pas sûr qu'ils aient le même entrain pour les cahiers de vacances...



Suite aux voyages offerts par la municipalité, un concours de dessin est organisé au sein de l'école. Les travaux réalisés par les enfants ont été présentés à un jury d'élus. Le classement établi prenait en compte le respect des consignes de l'enseignant, le travail fourni, l'originalité... Les lauréats de chaque classe ont été récompensés par la municipalité qui leur a offert un livre supplémentaire.

QUOI DE NEUF POUR LA RENTRÉE ?

Les inscriptions à la garderie périscolaire et au service de restauration scolaire auront lieu à partir du 20 août en mairie. Un dossier est à retirer et à retourner en mairie.

La rentrée scolaire aura lieu le lundi 3 septembre 2018. Les enfants auront classe les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Des mouvements de personnel enseignant sont prévus. M^{me} Vandebussche remplacera M. Pottié à la direction de l'école Primaire. M. Jude, M^{me} Fache et M. Hoffer ont demandé leur mutation dans d'autres établissements et seront remplacés par M^{me} Cocquet et M^{me} Guillemant.

Des voisins toujours à la fête !

La municipalité proposait une nouvelle fois aux noyellois de signaler leur participation à la Fête des voisins en mai dernier.



Rue des Platanes



Résidence Faneuil



Rue des Peupliers



Rue des Chênes

La Fête des Voisins est l'occasion de se retrouver entre voisins par quartier, rue, immeuble... de faire connaissance et de passer un bon moment dans la convivialité et la bonne humeur.

La municipalité, par son adhésion à l'association Immeuble en Fête vous permet de bénéficier de gobelets, t-shirts, nappes, serviettes et autres accessoires à l'effigie de cette fête devenue populaire dans toute la France.

En vous inscrivant en mairie vous pouvez également faire la demande de tables et chaises si nécessaire. La municipalité les met gratuitement à votre disposition dans le cadre de la Fête des Voisins.

Cette année, ce sont les voisins du Clos du village qui ont remporté le concours photos Facebook en obtenant 309 votes en quelques jours sur la page Ville de Noyelles-



Clos du Village

les-Vermelles. Photos et Noyellois ont ainsi voyagé à travers toute la France...

À VOS AGENDAS !

La 20^{ème} édition de la Fête des Voisins aura lieu le vendredi 24 mai 2019. Vous pouvez d'ores et déjà en parler avec vos voisins...

Formation PSCI pour les agents communaux.

L'ensemble des agents municipaux sont formés aux gestes de premiers secours.

Ce sont près de 40 personnes qui ont reçu cette formation dispensée par Bruno KACZMAREK, formateur. Deux journées de base théorique et pratique par groupe d'une dizaine ont eu lieu une première fois puis, des sessions de remise à niveau, dite de recyclage sont organisées tous les deux ans, c'était le cas en mai dernier.

En cas de besoin, aussi bien avec un agent municipal ou avec les noyellois, le personnel municipal pourra ainsi avoir la bonne attitude.

OÙ TROUVER UN DÉFIBRILLATEUR ?

La commune dispose d'un Défibrillateur Automatisé Externe (DAE) installé sur les murs extérieurs de la salle des sports située à côté du city-park.

Cet appareil est mis à disposition de la population afin d'améliorer significativement les chances de survie en cas



d'arrêt cardio-respiratoire. En effet, le DAE analyse le rythme cardiaque de la victime, avant de lui administrer, si nécessaire, un choc électrique.

Une retraite bien méritée Docteur.

Le Docteur Brige a fait valoir ses droits à la retraite après 38 ans de service dans la commune.

À l'occasion du départ en retraite du médecin Noyellois, le Conseil Municipal a souhaité organiser une réception en son honneur en salle Europa le 28 juin dernier. Les Noyellois et Noyelloises sont venus le saluer en nombre.

Avant de lui remettre la médaille de la ville, Léon Copin, Maire, a rappelé le parcours du docteur, seul médecin de Noyelles depuis 38 ans.

Installé en 1980 sur la commune, le docteur Brige avait déclaré à l'époque vouloir «apporter» à une commune en plein développement. Il s'est dévoué à ses patients et a connu plusieurs générations de Noyellois soignant souvent les grands-parents, parents et petits enfants.

Il profite aujourd'hui d'une retraite bien méritée au soleil avec son épouse et les occupations qu'il saura



trouver.

Monsieur Maire, le Conseil Municipal et le Docteur Brige lui-même ont précisé regretter qu'aucun successeur ne souhaite s'installer à Noyelles.



Réunion publique le 17 juillet 2018

Les travaux de la résidence Faneuil expliqués

Une réunion publique concernant les travaux prochainement réalisés a eu lieu le 17 juillet

M. Vauthier du cabinet d'études et de maîtrise d'oeuvre Technique Semotec, M. Caron de la société Ducrocq TP (tranchées, réseaux divers, éclairage) et M. Canteraine de la société Actif TP (réfection des voiries) étaient aux côtés de M. le Maire et des Conseillers pour expliquer aux noyellois le déroulement des travaux qui seront réalisés de début octobre à la fin d'année (hors intempéries).

Les travaux permettront l'enfouissement des réseaux aériens divers de la Résidence Faneuil tels que les réseaux basse tension, téléphonique et télédistribution et l'éclairage. Le réseau d'eau potable, encore en fonte grise cassante, sera également remplacé par Véolia. SFR, prestataire assurant le déploiement de la fibre, devrait également intervenir à l'occasion des travaux entrepris. Les réseaux et branchements de Gaz seront conservés à l'identique. Un nouveau réseau d'éclairage public sera mis en place avec des luminaires à technologie LEDs.

Une fois les réseaux enterrés, la société Actif TP procédera à la reconstruction complète du corps de chaussée avec des bordurations neuves et à la réfection des trottoirs en enrobés. La signalisation horizontale et verticale sera également refaite.

ACCÈS ET SÉCURITÉ

Dans la journée la priorité sera donnée aux travaux et à la sécurité des agents. La circulation sera limitée dans la résidence et les accès aux habitations seront rendus le soir.

En cas de gêne liée à ces travaux, il est préférable de s'adresser directement aux chefs de chantiers et aux conducteurs de travaux présents sur place.

LA COLLECTE DES DÉCHETS

Elle se fera en bout de rue, il est demandé aux riverains de vérifier que leur numéro de maison soit bien apposé sur les containers à ordures.

Rencontre avec Grégory Cattelain

Grégory Cattelain, éducateur sportif a intégré les services municipaux avant l'été suite au départ de Mathieu Jazdzewski.

GRÉGORY, POUVONS-NOUS VOUS CONNAÎTRE UN PEU PLUS ?

J'ai 43 ans et je suis Noyellois depuis 2002. Originaires du Nord, nous recherchons un nouveau cadre de vie. Nous avons deux filles de 12 et 15 ans qui ont grandi dans les structures noyelloises.

Je suis diplômé de la Faculté des Sciences du Sport et de l'Education Physique de Ronchin.

QUEL EST VOTRE PARCOURS PROFESSIONNEL ?

J'ai d'abord été emploi jeune à Roubaix où j'assurais des missions d'animation et périscolaire pour les enfants de 6 à 16 ans.

Après une formation d'éducateur sportif j'ai obtenu le Brevet d'Éducateur Sportif des Activités de la Natation. Je suis ainsi devenu maître nageur pendant 10 ans à Lille puis 5 ans à Courrières.

QUELS SONT VOS PROJETS POUR NOYELLES ?

La municipalité souhaite continuer à proposer des activités sportives pour tous et cela gratuitement. Dans la continuité de ce que faisait Mathieu nous remettrons en place dès la rentrée le sport pour les seniors (+55 ans), la marche adulte, le sport jeunes le mercredi après-midi...

Je souhaiterai aussi pouvoir faire découvrir le sport aux plus petits. Il est possible de proposer des jeux de balles et



de coopération en tous genres aux 4-6 ans par exemple. Et pourquoi pas intervenir au multi-accueil l'Orée du Jour !

Je vais m'appuyer sur le tissu associatif qui est très riche à Noyelles. Le but est que nous travaillions tous ensemble pour proposer un maximum de services et d'animations sportives aux noyellois.

Les installations sportives municipales sont de qualité. Peu de communes de notre taille disposent d'un Dojo pour les sports de combats, d'une salle de Baby Gym, d'une salle de sports de type C (qui permet même la pratique du Handball), d'un city-park, d'un stade extérieur... Il y a de quoi faire !

Le rendez-vous de la Fête du sport est parfait pour faire découvrir tout cela aux noyellois. Elle aura lieu le samedi 22 septembre de 14h à 19h.

QUEL PROGRAMME POUR LES ÉCOLIERS NOYELLOIS ?

Certaines classes devraient bénéficier d'un cycle de natation, je vais pouvoir les accompagner. C'est un plus pour les enfants et leurs professeurs d'avoir un éducateur sportif mis à disposition par la commune. J'accompagnerai également les enseignants sur leurs projets d'Education Physique et Sportive avec l'athlétisme, la gymnastique, les jeux collectifs...

Le CMIS, Centre Municipal d'Initiation Sportive vous propose des activités sportives gratuites, réservées aux noyellois

Le **sport féminin** (+55 ans) le jeudi de 9h à 10h30 et le **sport masculin** (+ 55 ans) le jeudi de 10h30 à 12h pour éviter le mal de dos, s'entretenir pour éviter les chutes, optimiser son potentiel physique...

la **marche** le mardi (tout âge) de 10h à 11h30 pour garder la forme dans une ambiance détendue prenez l'air en parcourant les sentiers noyellois,

le **sport jeunes** (6-12 ans) le mercredi de 14h à 16h, ateliers thématiques.

Renseignements au 03 21 54 74 34 ou par mail à g.cattelain@noyelleslesvermelles.fr

Rencontre avec nos voisins européens

Le comité de jumelage a organisé cette année encore des échanges avec nos villes jumelées Waldenbourg en Allemagne et Lomianki en Pologne.

Le voyage a été proposé aux adolescents de 12 à 16 ans.

Une dizaine de jeunes allemands ont été accueillis au gîte municipal l'Etape Noyelloise. Plusieurs visites et activités étaient organisées sur le secteur et dans la région. L'occasion pour les membres du comité de jumelage et pour les élus d'aller à la rencontre des jeunes, d'échanger sur nos coutumes, nos organisations, nos modes de vie...

En retour, de jeunes noyellois étaient accueillis en Allemagne et en Pologne dans le cadre de l'European Tour organisé par le comité de jumelage avec le soutien de la municipalité. Un programme chargé attendait les 12 jeunes partis en Allemagne et les 14 noyellois partis en Pologne en avion. Ils ont pu découvrir nos villes jumelées et les alentours : balade, visites guidées, parc de jeux, piscine, hébergement collectif étaient prévus.



Jeunes Allemands en visite à Noyelles



Départ des Noyellois pour la Pologne

Restez mobilisés avec Mobil'Isa'tion

Les noyellois et la municipalité se sont associés au combat d'Isabelle afin de récolter un maximum de dons et faire avancer la recherche, pour tous le combat doit continuer...

Atteinte d'une Sclérose Latérale Amyotrophique, (SLA) appelée également maladie de Charcot, Isabelle Verbrugge, a été emportée par la maladie le 20 juin dernier. Elle s'est battue contre la maladie avec force, courage et avec le sourire. Entourée de sa famille et ses amis elle a su rassembler autour d'elle et de l'association Mobil'Isa'tion tout un village et ses acteurs.

La maladie l'a emportée mais famille, amis et membres de l'association souhaitent continuer le combat en mémoire d'Isabelle. L'association va remettre en place un bureau en septembre et continuer ses actions pour faire connaître la maladie. Les dons récoltés cette année seront versés à la recherche et à diverses associations luttant et informant sur la maladie de Charcot et le handicap.

Afin de récolter des dons pour aider la recherche contre la maladie de Charcot, l'association Mobil'Isa'tion se



Remise des dons le 6 avril 2018

mobilise. Les membres de l'association participeront par exemple au Trail de Desvres le 2 septembre prochain. Vous pouvez les encourager !

Pour soutenir l'association faites un don en ligne sur ledonenligne.fr, Mobil'ISA'tion - Ma vie sans la maladie Facebook : Mobil'isa'tion

RETOUR SUR



08/04 Loto de l'Amicale des Sapeurs Pompiers



14/04 Concert de l'Harmonie et de l'école de musique



15/04 Zumba au profit de l'association Mobil'isa'tion



18/04 Bus Beaujolais avec les Médailleurs du travail



19/04 Club des aînés



29/04 Commémoration à la mémoire des Déportés

RETOUR SUR



01/05 Médaillés du travail



08/05 Commémoration du 8 mai avec les enfants des écoles



08/05 Commémoration du 8 mai



08/05 Photo de M. Maurice De Meulere



13/05 Tournoi de foot de l'ASN



24/05 Don du sang, salle Europa

RETOUR SUR



16/06 Concours de pétanque inter-associations



23/06 Gala d'Eden



24/06 Tournoi de Handball



26/06 Remise des diplômes à l'école de musique



29/06 Passage de grades au Judo



30/06 Fête de fin d'année à la Baby Gym

TERRAIN DE TENNIS



Le terrain de tennis communal (avenue de Rome) est accessible pendant les beaux jours de 9h à 21h.

Pour y accéder, prenez contact avec M. Pruvost au 06 82 40 23 65.

Les clés sont données après échange d'un chèque de caution de 20€ et d'une pièce d'identité.

Tarifs :

Noyellois simple 1€50 - Noyellois double 2€30

Noyellois + ext. Simple 2€30 - Noyellois + ext. Double 3€

Ext. Simple 2€30 - Ext. Double 4€60

RECENSEMENT

BIENTÔT 16 ANS !

PENSEZ AU RECENSEMENT

C'EST OBLIGATOIRE



www.defense.gouv.fr/jdc

Tout français doit spontanément se faire recenser en mairie. Cette formalité est obligatoire pour pouvoir se présenter aux examens (baccalauréat, permis) et aux concours.

Vous devez vous faire recenser entre le jour de vos 16 ans et le dernier jour du 3^{ème} mois qui suit celui de l'anniversaire.

TRANQUILLITÉ VACANCES

Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !

LA SÉCURITÉ
PAR TOUS ET
POUR TOUS



PARTEZ EN VACANCES TRANQUILLES !

Afin de diminuer les risques de cambriolage lors de votre absence, nous vous invitons à venir signaler vos périodes de vacances auprès du Policier Municipal et au commissariat d'Auchy-les-Mines. Des rondes seront ainsi effectuées aux abords de votre domicile, la journée et le soir.

QUELQUES CONSEILS POUR QUE VOTRE RETOUR DE VACANCES NE VIRE PAS AU CAUCHEMAR.

- Verrouillez portes et fenêtres en quittant votre domicile.
- Changez vos serrures en cas de vol ou de perte de clés, ou d'installation dans un nouveau logement.
- Ne portez jamais vos nom et adresse sur le trousseau de clés.
- En cas de longue absence, mettez en lieu sûr bijoux, argenterie de valeur et objets d'art.
- Évitez de dissimuler vos clés sous un paillason ou dans la boîte-aux-lettres.
- Ne gardez pas chez vous d'importantes sommes d'argent.
- Répertoirez vos objets de valeur et notez-en les numéros, faites de même pour vos carnets de chèques, vos cartes de crédits...
- Laissez une apparence habituelle à votre habitation
- Demandez à une personne de connaissance d'ouvrir et de fermer les volets chaque jour et de relever votre courrier.

Collecte des encombrants le 29 novembre 2018

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Afin de vous orienter vers des oeuvres et des lectures passionnantes, nos bibliothécaires vous donnent les dernières infos culturelles et leurs coups de cœur. Les livres proposés sont évidemment tous disponibles dans notre bibliothèque municipale.



MAISON DES ASSOCIATIONS
(1^{er} étage avec ascenseur)

LUNDI de 15h00 à 18h00
MERCREDI de 14h00 à 18h00
 VENDREDI de 15h00 à 18h00
SAMEDI de 10h00 à 12h00

OUVERTURE CET ÉTÉ
LES JEUDIS DE 15H À 17H

L'équipe de la bibliothèque municipale vous fait découvrir cet été un genre à part entière : le Mangas. Souvent catalogués au groupe social des adolescents, les enfants et les adultes peuvent aussi trouver leur bonheur en ces bandes dessinées Nipponnes. Genre littéraire venu du Japon, le mangas se lit de la droite vers la gauche.



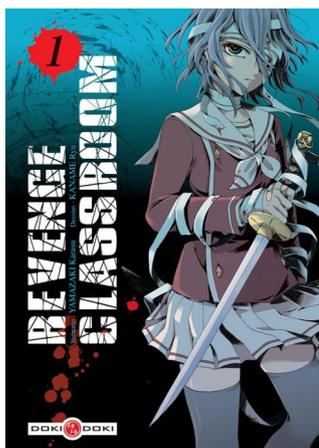
Les styles littéraires français tels que thriller, policier, romance ou encore aventure se retrouvent également dans les mangas sous les noms japonais shōnen, seinen, nekketsu...

L'équipe de la bibliothèque invite les adolescents noyellois à découvrir « My Hero Academia » écrit par Kohei HORIKOSHI qui raconte l'histoire d'un monde où plus de 80% de la population possède un « alter » signifiant ici super pouvoir. Nous y suivons les aventures du jeune Isuku Mudoriya faisant partie des 20% restant. Il n'a donc pas de super-pouvoir alors que son rêve est de devenir un super-héros. Venez donc combattre les super-vilains aux côtés des super-héros !

Pour les enfants il y a le manga « Inazuma Eleven ». Nous suivons le quotidien de Mark Evans capitaine du club de football du collège Raimon et les aventures de toute l'équipe de foot aux pouvoirs surnaturels destinés au sport en lui-même.



Pour les adultes nous vous conseillons un manga plutôt sombre, mais avec plus de nuances que ceux cités ci-dessus. « Revenge classroom » écrit par YAMAZAKI Karasu et dessiné par KANAME Ryu met en scène la vengeance d'Ayana élève de troisième dans un collège comme les autres mais insatiablement harcelée et traumatisée par ses camarades. Après une grave agression, la protagoniste décide de se venger de ses camarades dans un bain de sang.



Infos pratiques

noyelles & vous
Retrouvez l'info pratique
tous les mois.

MAIRIE

Avenue de Paris
62980 Noyelles-les-Vermelles
Tél. : 03 21 61 38 38
Fax. : 03 21 61 38 39
www.noyelleslesvermelles.fr
mairie@noyelleslesvermelles.fr
Horaires d'ouverture au public :
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00
et de 14h00 à 18h00

↳ Direction générale

Mme Anne-Sophie HANNOT

↳ Police municipale

M. Jean-Marie DEROLLEZ
Tél. : 03 21 61 38 42

↳ Services Techniques

M. Jean-François BOS
Tél. : 03 21 61 38 40

↳ Multi-accueil "L'Orée du Jour"

Rue des Champs
Tél. : 03 21 26 64 30

↳ Bibliothèque (Hors été)

Maison des Associations (étage)
• Lundi de 15h00 à 18h00
• Mercredi de 14h00 à 18h00
• Vendredi de 15h00 à 18h00
• Samedi de 10h00 à 12h00

↳ Aide à domicile CIASFPA RADAM

426 rue des résistants
62980 Noyelles-les-Vermelles
Tél. : 03 21 61 14 93

↳ EHPAD les Héliantines

Avenue de Paris
62980 Noyelles-les-Vermelles
Tél. : 03 21 66 56 95
Siège : 03 21 64 34 11

↳ Permanence des élus

Léon Copin, Maire
uniquement sur rendez-vous au
03.21.61.38.38

Bruno TRACHÉ

Adjoint à la culture, aux fêtes, aux
relations avec les associations et à la
communication
Mercredi de 16h00 à 18h00

Philippe BOULERT

Adjoint à la sécurité publique, à la
circulation, au cadre de vie, à la vie
quotidienne et au développement
durable
Vendredi de 18h00 à 19h30

Françoise BRENNER

Adjointe aux finances, à l'emploi et aux
relations avec le personnel
Mardi de 18h00 à 19h00

André PRUVOST

Adjoint au sport et aux travaux
Jeudi de 17h00 à 19h00

Marie-France BOCQUET

Adjointe à l'éducation, à
l'enseignement, à la petite enfance et à
la jeunesse
Mercredi de 14h00 à 15h00

Etat civil 2018

Deuxième trimestre

Naissances

HAMEIDA Anaïa le 16 AVRIL

PINOT Line le 3 MAI

TAL Noeline le 8 JUIN

KUBIAK Héloïse le 12 JUIN

Décès

SZURMAK Marie le 7 AVRIL

WAILLY Elisabeth le 7 AVRIL

MICHALAK Joseph le 13 MAI

FENET Michel le 30 MAI

DRUART Michel le 19 JUIN

VERBRUGGE Isabelle le 20 JUIN

Canicule

5 conseils pour prévenir les risques



Buvez
fréquemment et
abondamment

(au moins 1,5 litre d'eau par jour
même si vous n'avez pas soif)



Évitez de sortir aux heures
les plus chaudes et
de pratiquer une activité
physique, maintenez
votre logement frais

(fermez fenêtres et volets la journée,
ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais)



Rafrâchissez-vous
et mouillez-vous
le corps plusieurs
fois par jour

(douches, bains, brumisateurs ou
gant de toilette mouillé, sans vous sécher)



Passez si possible
2 à 3 heures par jour
dans un **endroit frais**

(cinémas, bibliothèques municipales,
supermarchés...)



Aidez les personnes
les plus fragiles
et demandez de l'aide

(notamment auprès de votre mairie)



INSCRIPTIONS

Lundi 3
Septembre de
16h30 à 19h30
Mardi 4
Septembre de
16h30 à 19h30



ENVIE DE
T'INSCRIRE
POUR
2018/2019 ?



Rendez-vous rue
Florentin Thorel à
l'école de musique
Tel : 03-21-25-52-05
ou 07-68-72-99-83

L'école de musique c'est...
L'apprentissage de la flûte à bec
Avec le solfège
Mais aussi...
Classes de solfège pour adultes
Professeurs qualifiés et diplômés

Classe d'éveil : 70€ à l'année
Solfège : 60€ à l'année
Solfège et Instrument : 90€ à l'année
Location d'instrument : 80€ à l'année
Ouverture d'une classe de chant 80€ à l'année
Examens fédéraux et CMF en fin d'année
Possibilité de paiement en 3 fois

Instruments Enseignés :
Hautbois, Clarinette, Flûte,
Saxophone, Trompette, Tuba,
Trombone, Batterie, Xylophone,
Piano, Orgue, Guitare, Accordéon,
Violon, Chant



22 SEPT. 2018

9^{ème} édition - 14h/19h

Complexe Ludique et sportif

ENTRÉE
GRATUITE

FÊTE SPORT DU

DECOUVERTES, DEMONSTRATIONS,
INITIATIONS



Venez faire du sport
en famille...

NOYELLES-LES-VERMELLES